



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRÉSENTÉS : 03 ABSENT : 01	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN  <b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.  <b>Etaient représentées :</b> Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.  <b>Absente :</b> Mme Audine FRECKMANN
<b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 30 janvier 2024	
<b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 12 février 2024	

**Délibération n°06**

**Rapporteur : Mme Annabelle MOREL**

**Objet : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet – catégorie C**

Vu le décret n°2006-1691 du 22.12.2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,

Considérant qu'un agent remplit les conditions d'avancement de grade, il convient de créer un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet sur la base de 21 heures hebdomadaires (60%).

L'agent sera affilié au régime général de la Sécurité Sociale et à la caisse de retraite complémentaire de l'IRCANTEC.

Cet agent sera intégré dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et rémunéré conformément à la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux principaux de 1<sup>ère</sup> classe.

Le tableau des effectifs sera mis à jour. Les crédits sont prévus au budget.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Crée un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet selon les conditions définies ci-dessus.**
- **Autorise M. le Maire, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205\_DE06DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024

Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire

